

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale des parents de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne, dûment convoquée et tenue le mardi 14 septembre 2021 à 19 h 00 via la plateforme TEAMS.

---

**PRÉSENCES: Les listes de présences sont jointes à l'original du procès-verbal**

**1. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE**

Il est proposé par Mme Dominique Lebel et appuyé par Mme Véronique Tremblay d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Mme Linda Fortin agira à titre de secrétaire de la rencontre.

**Adoptée à l'unanimité**

**2. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020.**

Il est proposé par Mme Véronique Tremblay et appuyé par Mme Marie Doyle d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 15 septembre 2020.

**Adoptée à l'unanimité.**

**3. MOT DE LA DIRECTION – PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE.**

M. Luc Paquet, directeur, fait un portrait actuel et positif de l'école en temps de situation particulière. Malgré le contexte, l'école se démarque et l'équipe-école est fière du travail accompli. Une période de questions est proposée par M. Luc Paquet, directeur.

Les parents sont satisfaits des mesures prises par l'école et félicitent le personnel pour son engagement et son dévouement auprès des élèves.

**4. BILAN 2020-2021 DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

M. François-Marie Héraud, président du conseil d'établissement, présente la mission, les mandats et la composition du conseil d'établissement. Il mentionne également que l'application du projet éducatif mis en place l'an passé se poursuit.

## 5. ÉLECTION DE 3 POSTES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.

M. Luc Paquet, directeur, agira à titre de président d'élection.

Pour l'année scolaire 2020-2021, le conseil d'établissement était composé de 6 parents. 3 sont en élection cette année.

Voici les membres 2020-2021 :

1. Mme Josiane Gagnon	2. M. François-Marie Héraud
3. Mme Dominique Lebel	4. M. Marc Quantin
5. M. Jonathan Tremblay	6. Mme Véronique Tremblay

Cette année, les postes de Mesdames Josiane Gagnon et Dominique Lebel, ainsi que celui de M. Marc Quantin seront en élection.

Propositions :

- Marc Quantin se propose
- Dominique Lebel se propose
- Nadia Lachance se propose
- Stéphanie Houde se propose comme substitut

Puisque 3 parents ont mentionné leur intérêt et que les 3 postes disponibles sont comblés, les 3 parents sont élus à l'unanimité. Mme Houde demeure disponible pour remplacer un parent qui démissionnerait.

## 6. CLÔTURE DE LA RÉUNION.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la rencontre se termine à 19 h 40.

---

Linda Fortin, secrétaire de l'assemblée

14 septembre 2021.